

Liste des documents nécessaire à votre dossier locataire et fiche de renseignement

Pour vous aider dans la constitution de **votre dossier locatif**, nous avons listé les documents demandés en fonction de votre situation professionnelle pour vous et votre garant. Le dossier doit être complet pour la validation.

décret n°2015-1437 du 5 novembre 2015

ÉTUDIANT(E)

- Carte d'identité, passeport
- 3 dernières quittances de loyer ou attestation d'hébergement

Garant obligatoire

Les personnes se portant caution solidaire doivent fournir les documents suivants leur situation (salarié(e), retraité(e), gérant(e), dirigeant(e), commerçant(e), artisan(e), profession libérale).